

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 6.4

Date de révision 09/06/2024

Date d'impression 09/07/2024

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identifiants de produit**

Nom du produit : [Ir{dFCF3ppy}2(bpy)]PF6

Numéro de produit : SV7088

Marque : SAM

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produits chimiques de laboratoire, Synthèse de substances

Utilisations déconseillées Ce produit est fourni dans le cadre de l'exemption R&D de la TSCA (40 CFR Section 720.36). Il est de la responsabilité du destinataire de se conformer aux exigences de l'exemption R&D. Ce produit ne peut être utilisé à des fins commerciales non exemptées en vertu de la TSCA, sauf autorisation écrite de MilliporeSigma.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise Matériaux avancés de Stanford

1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705

Téléphone: +1 (949) 407-8904

Fax: +1 (949) 812-6690

1.4 Téléphone d'urgence Numéro de

téléphone d'urgence +1 (949) 407-8904

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).

2.3 Dangers non classés ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH - aucun

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances Formule

Poids : C34H18F16IrN4P
moléculaire : 1 009,7 g/mol

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

les brûlures à l'acide fluorhydrique (HF) nécessitent des premiers soins et un traitement médical immédiats et spécialisés. L'apparition des symptômes peut être retardée jusqu'à 24 heures selon la concentration d'HF. Après décontamination à l'eau, des lésions supplémentaires peuvent survenir en raison de la pénétration/absorption de l'ion fluorure. Le traitement doit viser à lier l'ion fluorure et à atténuer les effets de l'exposition. Les expositions cutanées peuvent être traitées avec un gel de gluconate de calcium à 2,5 %, répété jusqu'à disparition de la brûlure. Les expositions cutanées plus graves peuvent nécessiter une administration sous-cutanée de gluconate de calcium, sauf au niveau des doigts, à moins que le médecin ne soit expérimenté dans cette technique, en raison du risque de lésions tissulaires dues à une pression accrue. L'absorption peut facilement se produire par les zones sous-unguéales et doit être prise en compte lors de la décontamination. En cas d'ingestion, l'administration de lait, de comprimés de carbonate de calcium à croquer ou de lait de magnésie aux victimes conscientes permet de prévenir l'absorption de l'ion fluorure. Des affections telles qu'une hypocalcémie, une hypomagnésémie et des arythmies cardiaques doivent être surveillées, car elles peuvent survenir après une exposition.

En cas

d'inhalation Après inhalation : respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau

Premier traitement avec une pâte de gluconate de calcium. En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche.

En cas de contact avec les yeux

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Retirer les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

Après ingestion : faire boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et/ou dans la rubrique 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucune donnée disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie 5.1

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés Pour cette
substance/ce mélange, aucune limitation des agents d'extinction n'est donnée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Oxydes de phosphore Fluorure
d'hydrogène Oxydes
d'iridium Combustible.

Possibilité de développement de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

5.4 Informations complémentaires

Éliminer les gaz, vapeurs et brouillards à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Empêcher l'eau d'extinction de contaminer les eaux de surface ou les nappes phréatiques.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils aux non-secouristes : Éviter l'inhalation des poussières. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence et consulter un expert.

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Couvrir les canalisations. Recueillir, lier et pomper les déversements. Respecter les éventuelles restrictions relatives aux matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser à sec. Éliminer correctement. Nettoyer la zone affectée. Éviter la formation de poussières.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage 7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans
danger Pour les précautions, voir la section 2.2.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage
Bien fermé. Sec.

Classe de stockage

Classe de stockage (TRGS 510) : 11 : Solides combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédients avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Changer les vêtements contaminés. Se laver les mains après avoir travaillé avec la substance.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utiliser un équipement de protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE). Lunettes de sécurité Protection de la peau

Manipuler avec des gants imperméables.

Cette recommandation s'applique uniquement au produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, fournie par nos soins, et à l'usage prévu. En cas de dissolution ou de mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de celles décrites dans la norme EN 16523-1, veuillez contacter le fournisseur de gants homologués CE (par exemple, KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact total

Matériau : Caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm Temps de pénétration : 480 min Matériau testé : KCL 741 Dermatril® L

Contact par

éclaboussures Matériau : Caoutchouc

nitrile Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm Temps de pénétration : 480 min Matériau testé : KCL 741 Dermatril® L

Protection respiratoire Type de filtre

recommandé : Type de filtre P1 L'entrepreneur doit

s'assurer que l'entretien, le nettoyage et le test des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux instructions du fabricant.

Ces mesures doivent être correctement documentées. requises lorsque des poussières sont générées.

Nos recommandations en matière de protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et autres normes d'accompagnement relatives au système de protection respiratoire utilisé.

Contrôle de l'exposition environnementale Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) Apparence	Forme : solide
b) Odeur	Aucune donnée disponible
c) Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
d) pH	Aucune donnée disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
f) Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
g) Point d'éclair	()Aucune donnée disponible
h) Taux d'évaporation i)	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
j) Supérieur/inférieur inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible
k) Pression de vapeur l)	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
m) Densité	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
n) Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
o) Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
p) Auto-inflammation température	Aucune donnée disponible
q) Décomposition température	Aucune donnée disponible
r) Viscosité	Aucune donnée disponible
s) Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
t) Propriétés comburantes	aucune

9.2 Autres informations de sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

En général, pour les substances et mélanges organiques inflammables, on peut supposer qu'en cas de dispersion fine correspondante, un potentiel d'explosion de poussière peut être observé.

10.2 Stabilité chimique Le produit

est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter Aucune information disponible

10.5 Matériaux incompatibles Agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Voie orale : Aucune donnée disponible

Inhalation : Aucune donnée disponible

Cutanée : Aucune donnée disponible

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

CIRC : Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

NTP : Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène connu ou anticipé par le NTP.

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est

sur la liste des cancérogènes réglementés de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible

11.2 Informations complémentaires

L'ion fluorure peut réduire les niveaux de calcium sérique, provoquant éventuellement une hypocalcémie mortelle.

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées en profondeur.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT/vPvB non disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise/non réalisée

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations nationales et locales.

Laisser les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipuler les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

DOT (États-Unis)

Marchandises non dangereuses

IMDG

Marchandises non dangereuses

IATA

Marchandises non dangereuses

Informations complémentaires

Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des transports.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Quantité à déclarer CERCLA Ce matériau

ne contient aucun composant avec une quantité à déclarer CERCLA.

SARA 304 Substances extrêmement dangereuses Quantité déclarable Ce matériau ne contient

aucun composant avec une section 304 EHS RQ.

SARA 302 Seuil de planification des substances extrêmement dangereuses Quantité Ce matériau ne contient

aucun composant avec un TPQ EHS de la section 302.

SARA 311/312

:Aucun danger selon la LARA

Dangers

SARA 313

:Ce matériau ne contient aucun produit chimique composants dont les numéros CAS connus dépassent les niveaux de déclaration seuils (de minimis) établis par le titre III, section 313 de la SARA.

Réglementations des États américains

Le droit de savoir au Massachusetts

Aucun composant n'est soumis au Massachusetts Right to Know Act.

Produits chimiques hautement préoccupants du Maine

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Produits chimiques très préoccupants du Vermont

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Produits chimiques hautement préoccupants de l'État de Washington

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Les ingrédients de ce produit sont signalés dans les inventaires suivants : : Le produit contient une ou plusieurs TSCA substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA.

Liste TSCA

Aucune substance n'est soumise à une règle de nouvelle utilisation significative.

Aucune substance n'est soumise aux exigences de notification d'exportation TSCA 12(b).

SECTION 16 : Autres informations

Informations complémentaires

Ces informations sont considérées comme exactes, mais ne sont pas exhaustives. Elles sont données à titre indicatif uniquement, en fonction des connaissances actuelles sur la substance chimique ou le mélange et s'appliquent aux précautions de sécurité appropriées pour le produit. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit.

Version : 6.4 Date de révision : 09/06/2024

Date d'impression : 09/07/2024